

Fiche

À chaque **temps simple** de l'indicatif (présent, imparfait, futur simple, etc.) correspond un temps composé (passé composé, plus-que-parfait, futur antérieur, etc.). Les **temps composés** expriment l'achèvement c'est-à-dire le fait qu'une action est **accomplie** et, également, **l'antériorité** par rapport au temps simple.

• Le temps composé exprime tout d'abord qu'une action est accomplie, achevée.

Ex. : *Hier, j'ai passé la journée avec mes cousins.* (le passé composé exprime que l'action est achevée)

Lorsqu'il eut fini son travail, le maître rangea son cartable et rentra chez lui. (le passé antérieur indique que l'action de *finir son travail* a bien eu lieu)

• Dans le système du présent, à l'indicatif :

- le **passé composé** exprime **l'antériorité** par rapport à une action au **présent** ;

Ex. : *Ma mère a fini de préparer le repas ; je lui montre mes devoirs et lui récite mes leçons.*

- le **futur antérieur** exprime **l'antériorité** par rapport au **futur simple**.

Ex. : *Dans une heure, ma mère aura fini de préparer le repas. Je lui montrerai mes devoirs et réciterai mes leçons.*

• Dans le système du passé, toujours à l'indicatif :

- le **passé antérieur** exprime **l'antériorité** par rapport à une action au **passé simple** ;

Ex. : *Quand sa mère eut fini de préparer le repas, il lui montra ses devoirs et lui récita ses leçons.*

- le **plus-que-parfait** exprime **l'antériorité** par rapport à une action à l'**imparfait**.

Ex. : *Quand sa mère avait fini de préparer le repas, il lui montrait ses devoirs et lui récitait ses leçons.*